



Visé, le 20 mars 2007.

**Groupe PS au  
Conseil communal de Visé**

**Conseil communal du 26 mars 2007 :  
Points supplémentaires inscrits à l'ordre du jour.**

1. Rue Sabaré : réparations (FT).

La rue Sabaré s'est sérieusement dégradée cet hiver.  
Il conviendrait de procéder d'urgence à certaines réparations.  
Sont-elles prévues prochainement ?

2. Thier de Sarolay, rue Vieille Voie : Thier de Richelle : problèmes d'enduisage (FT).

L'enduisage effectué en septembre dernier dans le thier de Sarolay s'est totalement dégradé, principalement dans les deux virages.  
Existe-t-il une garantie sur ce travail ?  
Cette question est d'autant plus importante que le même phénomène s'est produit dans la rue Vieille Voie et que l'échevinat compétent en la matière projette d'appliquer la même technique dans le thier de Richelle.

3. Patinoire à Visé : bilan (GS).

L'emplacement de la patinoire sur l'île Robinson est-il définitif ?  
Qui prend les décisions pour le choix de l'emplacement ?  
L'ASBL communale « Ile Robinson » s'est-elle réunie pour décider de son implantation ?  
Quel est le loyer payé par le promoteur à l'ASBL ?  
Quel bilan l'échevine responsable peut-elle dresser cette année ?

4. Création d'un conseil consultatif des Seniors (MH).

A Visé, il convient plus que jamais de renforcer et de développer la politique sociale, d'aide et de solidarité.  
Dans cette optique, notre programme 2007-2012 intègre le concept de ville « seniors admis » pour Visé.

Il s'agit notamment de permettre la participation effective des seniors à la vie politique locale en créant un Conseil consultatif des Seniors.

Ce conseil aurait une compétence d'avis sur tous les besoins spécifiques des personnes âgées (mobilité réduite, sentiment d'insécurité, solitude, maltraitance, solidarité entre les générations, etc.).

#### 5. Réfection des trottoirs : cadastre des priorités (MH).

La réfection des trottoirs en cours de réalisation dans certaines rues de l' « hyper-centre » de Visé étonne beaucoup de contribuables visétois qui habitent dans les villages, ou encore, dans d'autres rues de Visé.

De manière à objectiver le choix des travaux durant la législature 2007-2012, nous avons proposé dans notre programme la « rénovation des trottoirs sur base d'un cadastre des priorités ».

Dès lors nous souhaitons que les services techniques concernés réalisent ce type de cadastre.